



STORCKENSOHN

BULLETIN COMMUNAL

Au sommaire de ce numéro

Édito du Maire	p.1-2
Ecole -RPC-	p.2-3
Rétrospectives 2022	p.4-13
Prestataires extérieurs / Déchetterie	p.14
Nos associations	p.15 à 19
Etat civil / Anniversaires	p.20
Conseil Municipal / Illiwap et site	p.21
Projets 2023	p.22
Nouveaux habitants	p.23
Gîte d'étape / Calendrier	p.24
Commerces itinérants	p.25
Déchets et projets	p.26
Jeu des 10 erreurs	p.27
Construire ou rénover sa maison	p.28-29
Informations	p.30-31
Coordonnées utiles	p.32

Horaire d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
Le lundi de 14h00 à 19h00

Permanences de Monsieur le Maire

Les lundis soirs de 18h00-19h00 et sur RDV
Rencontres avec les adjointes sur RDV

Mairie de STORCKENSOHN

Tél: 03 89 82 61 20

secretariat@mairie-storckensohn.fr

Site internet: storckensohn.fr



EDITO DU MAIRE

Nous voici en 2023, après une année à se demander si la Covid allait enfin rester dernière nous et ne serait plus qu'un mauvais souvenir. Grâce aux vaccinations de la majorité de la population, notre village a été épargné des cas graves. Il est cependant toujours recommandé à rester vigilant pour éviter toute épidémie.

Mes pensées vont vers nos quatre disparus de 2022, André ROSSE, Philippe HAFFNER, Martina LUTTRINGER et Marie-Louise ARNOLD . J'adresse à leurs familles mes très sincères condoléances. Je n'oublie pas les personnes touchées par la maladie devant rester alitées ou éloignées dans des structures de santé.

Progressivement, nous reprenons enfin le chemin de la convivialité et les regroupements plus ou moins festifs : la création du Tour de Storckensohn avec 52 participants, les élections présidentielles puis législatives avec 60% de participation, le pique-nique villageois, la venue du Saint-Nicolas. Vous étiez nombreux à répondre présent à ces rendez-vous.

J'ai, hélas ! pris la décision de ne pas organiser la fête des Aînés pour cause de Covid qui était à la hausse en novembre. J'ai joué la carte de la sécurité sanitaire au détriment de la convivialité. Vous étiez nombreux à être déçu et j'en assume l'entière responsabilité.

Dans ce bulletin, nous faisons un récapitulatif de ce qui a été réalisé durant l'année écoulée et un aperçu des projets à concrétiser en 2023. Les dépenses ont été bien maîtrisées malgré la hausse des énergies, qu'en sera-t-il en 2023 ? Mon équipe du Conseil municipal, toujours à la tâche avec ardeur et bonne humeur, fera tout pour limiter au maximum les dépenses superflues afin de garder notre bas de laine mis en place par notre ancien maire, Joseph HALLER, que je remercie encore pour ses nombreuses actions passées.

Comme les années précédentes, vous avez pu remarquer la discrétion et l'efficacité de tous nos bénévoles agissant pour le bien de la communauté. Les uns s'occupant de la forêt (la qualité des sentiers, la propreté des cheminements et des refuges ...), d'autres des abords du village en tondant, en taillant les buissons, en désherbant les bords de routes, en décorant durant toute l'année les entrées du village ou la chapelle, d'autres enfin en s'occupant de la salle polyvalente afin que les locataires y trouvent des locaux accueillants par leur travail incessant de contrôle, de rangement et de nettoyage. À tous ces bénévoles, je leur adresse mes plus profonds remerciements. Nous savons tous que sans ce bénévolat, nous ne pourrions avoir un village aussi beau, aussi accueillant, aussi ouvert à tous les visiteurs. Merci à vous tous.

Les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une santé sans faille qui est primordiale. Tous les petits plus dépendent bien souvent de la santé pour être appréciés à leur juste valeur. Que cette année 2023 se passe dans la sérénité et la bonne humeur et que chacun, dans sa vie professionnelle et privée, trouve le bien-être.



Jacques KARCHER.
Maire



ECOLE - RPC* - MOLLAU-STORCKENSOHN-URBÈS

C'est sous un soleil radieux que la rentrée scolaire 2022/2023 a débutée le jeudi 1er septembre dans les locaux à Urbès. Parfois hésitants, les enfants ont bien vite pris leurs repères.

Cette année, les 48 élèves sont répartis en trois classes:

9 élèves en maternelle



6 élèves en CP



**19 élèves
CE1 et CE2**



**14 élèves
CM1 et CM2**



C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris début février le projet de fermeture d'une classe pour la rentrée 2023-24.

Une classe perdue pour l'école, pour notre territoire rural entraîne de fortes conséquences pour nos enfants et menace la qualité de l'enseignement.



Depuis la rentrée 2021-22, les trois communes de Mollau, Storckensohn et Urbès ont regroupé les classes dans un unique lieu à Urbès, ceci dans le but de rendre plus agréables les conditions de travail des enseignantes, d'éviter l'isolement des professeurs des écoles en milieu rural et de donner aux enfants l'opportunité de grandir ensemble.

Cet aménagement a permis de mutualiser les équipements tels que la salle informatique, la bibliothèque ainsi que le matériel éducatif et sportif. Cette nouvelle menace de fermeture met en péril cet équilibre.

Durant ces deux dernières années, cet investissement a été bénéfique pour nos enfants. Les inquiétudes des parents d'élèves ont laissé place à la satisfaction car l'objectif de privilégier l'éducation de nos enfants a été atteint.

Les fermetures de classes se multiplient dans notre vallée. Aujourd'hui, nous sommes tous concernés.

La répartition prévue pour la rentrée 2023-24 au RPI d'Urbès avec 2 classes annoncées, nous inquiète fortement :



-21 élèves de la petite section au CE1, soit 5 niveaux,

-27 élèves du CE2 au CM2, soit 3 niveaux.



Le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Haut-Rhin, nous demande de réfléchir à un projet de regroupement des écoles afin de sauver ensemble la scolarité des élèves de notre vallée.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à ce problème sur le territoire du RPI d'Urbès ; sans nul doute que demain, les autres communes y seront également confrontées .

Il est temps d'anticiper un rassemblement pour être plus fort demain.

Unissons nous pour garantir la réussite de nos enfants !

RPC* = Anciennement RPI, devenu RPC
(Regroupement Pédagogique Concentré)
depuis le regroupement à Urbès en septembre 2021.



Voyage scolaire à

Paris

Alors que les sorties scolaires ont été très impactées par la Covid ces dernières années, nos 33 élèves du CE1 au CM2 vont partir découvrir Paris les 22 et 23 mai prochain avec leurs enseignantes.

Afin de financer ce voyage, les élèves ont proposé plusieurs ventes, choucroutes, chocolats, fleischschnakas et tourtes.

Grâce à toutes ces actions le coût du voyage a fortement diminué le prix de cette classe découverte.

Merci à vous pour votre bon cœur !



RETROSPECTIVES DE L'ANNEE 2022

AMÉNAGEMENT PAYSAGÉ DU CHÂTEAU

À l'entrée du village, de suite après le Château, se trouvait une forêt de grands arbres d'une quinzaine de mètres de haut.

Quelques feuillus étaient enserrés parmi des résineux, le tout, par leur taille et leur nombre, obscurcissait cette entrée, voire créait un aspect lugubre.

En fin d'année 2021, il y eut place nette : coupe franche à blanc. Quelques mois plus tard, tous les déchets ont disparu, il ne restait qu'un désert de terre comme après un bombardement : après l'obscurité, succède la tristesse d'un lieu piétiné par les engins.

Puis vient Michaël Lerch avec ses camions de terre meuble pour submerger la terre acide générée par les résineux.

Après avoir semé des graminées, un sentier a été redessiné pour préparer les futures randonnées autour de notre village.

Pierre Wyss a planté des charmilles pour bien délimiter le parking en bord de route.



AVANT



APRES

Le temps, l'eau, l'entretien pendant quelques mois ont donné une ouverture, une verdure, une clarté qui n'existait plus depuis très longtemps.

Depuis l'entrée du Torrent, nous pouvons à nouveau voir le Château de la joyeuse famille DUTILLY.

▶▶ Le coût des travaux s'élève à 800€ TTC

PIQUE-NIQUE VILLAGEOIS

C'est avec grand plaisir que la Famille DUTILLY a proposé d'accueillir notre 2ème pique-nique villageois dans la cours du Château de Storckensohn le dimanche 4 septembre.

La cinquantaine de personne présente a pu découvrir et visiter cette splendide bâtisse. Un joli projet en perspective...

Un beau moment de partage et de convivialité lors de cette journée dominicale ensoleillée qui nous a permis également de faire la connaissance avec les nouveaux arrivants du village.



Mr & Mme DUTILLY présentant leur projet.



L'HÉCATOMBE DU EICHKOPF



En 2018, le nouveau chemin forestier pour accéder au gîte du Gazon Vert a été ouvert.

Pour le créer, il a fallu couper les arbres dans 1,2 ha de forêt. Or, couper des arbres dans le domaine communal et soumis à la gestion de l'ONF pour une raison autre que l'intérêt de la forêt engendre le paiement d'une taxe qui entre dans l'escarcelle de la filière bois au niveau national.



La préfecture, qui contrôle ces travaux, nous taxe près de 6 000€ sauf si nous replantons des arbres pour ce montant.

Il s'avère que la partie face à Mollau du Eichkopf a subi des coups de vent qui ont couché la majeure partie des arbres, formant un mikado inextricable.

Après plusieurs années de concertation, nous avons trouvé un accord avec l'ONF pour couper les chablis au sol par tranches de 1 m à laisser sur place afin que ces troncs pourrissent plus rapidement et de replanter différentes essences. Il s'avère que la plantation a été opérée peu avant la sécheresse et peu de jeunes pousses ont tenu au manque d'eau et à la chaleur accablante de l'été 2022.



L'entreprise paysagère a pour obligation contractuelle de replanter à sa charge 80% des pertes.



En plus de la plantation, une régénération naturelle se fait jour de façon importante. Nous aurons, dans une quinzaine d'années, une végétation d'un mélange atypique d'arbres du cru et de plantations venant de contrées diverses et variées tels que le pin laricio de Corse, le chêne pubescent et le douglas. En bord de chemin, des châtaigniers ombrageront l'itinéraire en direction de Mollau.



Des transactions délicates sont en cours pour la vente des arbres du versant gauche face au Eichkopf afin de dégager cet enchevêtrement disgracieux. Dans cette partie, la régénération naturelle est privilégiée.



UN TRÉSOR À STORCKENSOHN



Grâce à 4 enfants du village, Storckensohn a fait le tour de France !

Alors que Robin, Lucas, Louis et Alban se rendaient au Torrent le dimanche 28 août pour tenter de pêcher quelques , ils ont découvert un trésor rempli de vrais bijoux !

Ils se sont rendu chez Monsieur de Maire pour restituer ce butin. Après vérification auprès des gendarmes, le contenu du sac à bijoux provenait d'un cambriolage qui avait été commis à Ranspach début août.

Le Maire a tenu à récompenser ces 4 enfants pour leur acte de civisme et d'honnêteté. Ils ont été les "invités d'honneur" lors de la séance du Conseil Municipal du 31 octobre 2022 et ont été félicité de manière très officielle.





LE TOUR DE STORCKENSOHN

Enfin ouvert aux randonneurs !

Objectif atteint !

Idée émise au début des années 2000 par le conseil municipal de l'époque, les premières amorces de ce Tour de Storckensohn ont par la suite été effectuées en différents endroits, notamment au Chauvelin et au Forst, mais ces travaux ont été interrompus pour diverses raisons.

A l'été 2020, désireuse de mettre en valeur la richesse du patrimoine local, la nouvelle municipalité a convié les instances du Club Vosgien de St Amarin pour discuter des modalités de concrétisation de ce projet.

Au printemps 2021, nouvelle rencontre sur le terrain, suivie d'une autre une année plus tard pour finaliser le tracé de ce circuit.

C'est le 2 avril 2022, sous une fine couche de neige, qu'une cinquantaine de bénévoles issus des rangs du CVSA et du village se sont attaqués à coups de pioches au Eichkopf, la partie la plus ardue de ce nouveau sentier.

Un mois plus tard et après de nouvelles journées de travail tout autour du village, ce TDS balisé d'un anneau bleu était enfin réalisé, son inauguration suivant dans la foulée, le 3 juin plus précisément.

Il est également à noter que les travailleurs du CVSA ont passé plus de 1300 heures (un record) à s'employer sur les sentiers de Storckensohn en 2022.

Autre record pour la filiale locale, l'équipe des TLM (Tôt Le Matin) qui a passé 1001 heures pour l'entretien et le balisage des itinéraires pédestres du secteur.



Journée de travail du 2 avril 2022

Inauguration du 3 juin 2022



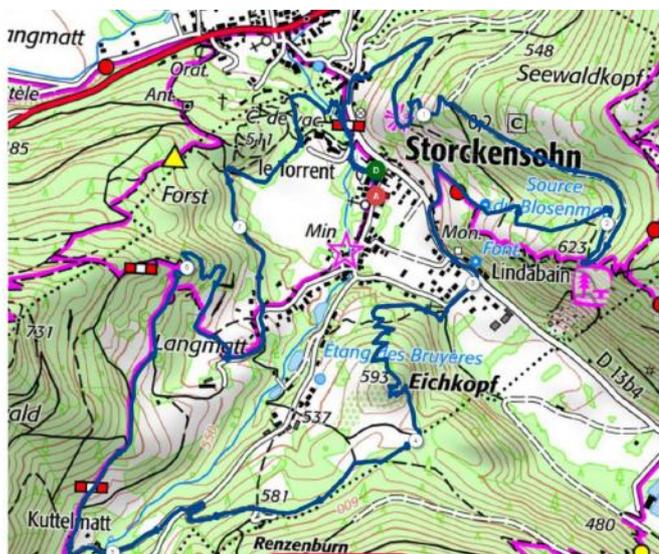
Photo de groupe !



Il serait maintenant souhaitable que les personnes qui profitent de notre réseau de sentiers de randonnée adhèrent au CVSA, la cotisation annuelle (20 euros par adhérent principal et 12 euros par membre familial supplémentaire) contribuant à la sauvegarde de notre patrimoine naturel.

Cette affiliation aura notamment comme avantage de pouvoir bénéficier d'une assurance pour la pratique de la randonnée à titre individuel et l'entretien des sentiers ainsi que de nombreuses réductions chez les commerces partenaires.





Plan du Tour de Storckensohn

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

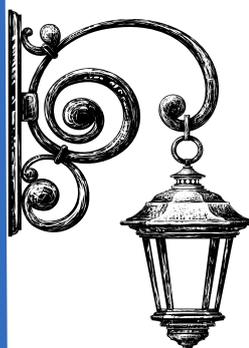
Le 4 avril 2022, après un vote houleux du Conseil Municipal, nous avons décidé l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 4h30 du matin.

Le but initial était avant tout de diminuer notre impact concernant la pollution lumineuse durant des heures où la très grande majorité des habitants ne sort plus de chez elle.

Avant cette opération, une enquête a été menée auprès de la gendarmerie pour déterminer si cette extinction engendrait ou favorisait une recrudescence des incivilités dans la nuit noire. La réponse fut sans équivoque : les gens indécents sont gênés, car ils sont obligés d'allumer leurs torches et se font plus facilement repérer.

À ODEREN, par exemple, il y a eu une diminution sensible des vols durant la nuit.

Un mois après l'extinction des feux, pardon, de l'éclairage public, nous vous avons consulté par un sondage auquel 49% des habitants ont répondu avec des suggestions pour certains que nous allons mettre à profit, tel que l'été, ne pas rallumer les lampadaires le matin, etc...



La consommation durant l'extinction des lampadaires d'avril à décembre 2022 a chuté de 2450 kWh !

Dans le même temps, le tarif de l'électricité est passé de 0.22 € à 0.42 € le kWh (abonnement compris)

Au bilan, d'un objectif purement écologique, nous arrivons en plus à une maîtrise substantielle de la hausse des prix de l'énergie. Nous avons donc fait coup double sur cette opération.



Questions	49 réponses/100 foyers	
	oui	non
L'extinction de l'éclairage public :		
Est-elle perturbante dans votre vie quotidienne ?	7	42
Engendre-t-elle des augmentations de dégâts dans votre jardin ?	6	43
Avez-vous pu constater des événements inhabituels autour de chez vous ?	6	43
Pouvons-nous reconduire l'extinction de l'éclairage public ?	40	9
Aux mêmes horaires ?	40	9
Faut-il laisser l'éclairage public allumé toute la nuit ?	7	42

COMMÉMORATION

Les commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 se célèbrent depuis 2022 en commun par Husseren, Urbès, Storckensohn, Mollau et Mitzach.

Chaque célébration se déroule en commun dans un des 5 villages. Nous avons pu constater un nombre croissant de la population à ces commémorations qui tombaient progressivement en désuétude.

Pour contrer cette désaffection, Roger BRINGARD, président du Souvenir français et maire de Mitzach, a fait une proposition de mutualisation, immédiatement acceptée par les 4 autres maires.

Le 8 mai 2022, Husseren organisait pour la 1ère fois la cérémonie mutuelle, elle fut un succès.



Le 11 novembre 2022, Urbès célébrait nos morts sous une assistance plus nombreuse encore.



Le 8 mai 2023, Storckensohn aura l'honneur d'organiser l'évènement devant un parterre composé des autorités de la République : sénateurs, députés, conseillers régionaux et de la CEA et les maires locaux.

Un détachement important de pompiers sera présent pour rendre les honneurs militaires, les musiciens des harmonies avoisinantes et les chorales seront présentes accompagnées par les chœurs des classes du RPI d'Husseren et RPC d'Urbès.

Nous invitons cordialement tous les Storckensohnois à cette cérémonie du souvenir à nos morts tombés pour défendre notre liberté et nos valeurs.

L'actualité nous montre que l'histoire peut se répéter si nous n'y prenons pas garde.

Le souvenir de notre passé doit nous rendre attentifs pour notre avenir.

JOURNÉE D'EMBELLEMENT

Samedi 11 juin, une quinzaine de personnes ont participé à la journée d'embellissement.

Une belle équipe s'est retrouvée pour des travaux défrichage rue du Calvaire et dans la rue du Gazon Vert à hauteur du Renzburn ainsi que du nettoyage dans le secteur Traumatt.

Cette matinée de travail s'est clôturée autour d'un repas à l'étang de pêche de Storckensohn.



UNE NOUVELLE BENNE

Une nouvelle benne est venue compléter notre espace dédié au tri à côté de la salle polyvalente. Elle reçoit les bouchons en plastique.

En effet, l'association "Bouchons et Compagnie" a contacté la mairie dans l'objectif de collecter les bouchons.



Cette collecte a pour but d'améliorer le quotidien d'enfants malades.

L'association, née en octobre 2009 se compose de bénévoles réunis autour du slogan : Accumulons des kilos de générosité pour rendre le sourire aux enfants malades.

Elle a pour but de collecter les bouchons en plastique pour les revendre à un recycleur afin de financer des équipements, des animations et divers projets au profit d'enfants malades.

Aujourd'hui, leur attention se porte sur les besoins des services de pédiatrie des hôpitaux de Mulhouse qui accueillent des enfants atteints de longues maladies telles que le cancer ou la leucémie.

LE NOËL DES AÎNÉS

Pour la 3ème année consécutive, nous avons distribué des paniers garnis aux aînés de plus de 65 ans le 21 décembre.



BORNE À PILES

Il est également possible d'apporter les piles à la mairie où se trouve une borne prévue à cet effet.

GALETTES DE ROIS 2023

Sur les 6 galettes mises en jeu lors du 3ème défi le dimanche 8 janvier dernier, la gagnante 2023 est Madame Chantal Ewig et remporte un bon cadeau au Gîte d'étape du Gazon Vert.

Bravo à tous les participants !



LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Pour cette année 2022, nous avons eu l'honneur de fêter les :

- 80 ans de Christiane KRAEMER
- 85 ans de Lucie ROSSE
- 90 ans de Marguerite FICHTER
- 95 ans de Lucie WEBER



Ainsi que les noces d'or de Mr & Mme Fuchs.





RÉSERVOIR DE STORCKENSOHN



Depuis le 15 juin 2022, le chantier de la réfection de notre réservoir d'alimentation en eau potable est en cours.

Sur plan, il n'y avait pas de problèmes particuliers à cette tâche somme toute courante. D'autres réservoirs ont été rénovés dans la ComCom, les derniers en date étaient ceux de Kruth et Mitzach. Les travaux se sont passés sans soucis aussi, ceux envisagés à STORCKENSOHN n'offraient pas de motifs d'inquiétude aux entreprises présentes.

Mais chez nous, rien n'est comme ailleurs raison pour laquelle nous sommes si bien ici ; vous le savez bien, les gens, la verdure, le paysage, tout est atypique, même notre réservoir est différent des autres.

Les entrepreneurs s'en sont aperçus très rapidement dès la mise en place de la bâche pour dévier l'eau du réservoir.

Nous ne devons même pas nous rendre compte du changement. Mais les déboires dès la nuit suivante ont commencé, coupure d'eau dans le haut du village, route du gazon vert et du Forst. Résolution du problème le matin même. Puis, la bâche de 30 m³ se vide en moins de 2 heures, après la recherche des causes, une erreur d'aiguillage a été détectée et résolue.



Quelques jours plus tard, toujours cette bâche qui se gonfle démesurément, en fait elle est pleine d'air. Plus de peur que de mal, l'équipe de SAUR a réagi efficacement et résolu définitivement tous ces problèmes de bâche.



Cependant, les voisins immédiats ont eu quelques déconvenues dans leurs habitations sans compter des gênes dues à de l'air dans les tuyaux – bruits, cavitations, coups de bélier, etc.

La sécheresse de l'été 2022 faisant son œuvre, la terre manquant d'eau se durcissait, les plantes s'amenuisaient, la mauvaise herbe n'était qu'un souvenir quand les premières pluies arrivèrent en septembre. Charriant les déchets naturels des cours d'eau, accumulant tout ce qui se trouvait sur son passage, l'eau passe en quelques heures de 100 à 500 m³/jour.



Le samedi 30 septembre, l'agence régionale de la Santé (ARS) nous alerte à 15h que l'eau est impropre à la consommation. Immédiatement, un message est diffusé sur nos réseaux sociaux – Illiwap, Messenger, Facebook et notre site storckensohn.fr - que l'eau ne doit pas être consommée. À 16h, tous les habitants du village sont prévenus par téléphone qu'une distribution d'eau minérale à la salle polyvalente est organisée à partir de 17h, puis à 19h, les Conseillers ont amené les bouteilles dans tous les foyers qui ne sont pas venus les chercher.



Dès l'alerte, la chloration de l'alimentation de l'eau a été nettement augmentée et pendant 1 mois l'ARS a fait faire des prélèvements d'eau 2 fois par jour dans notre village.



Pendant ce temps, les travaux de réfection continus. Le gros du chantier restant à faire est la rénovation de l'intérieur du réservoir où sont stockés les 250 m3 d'eau potable. Il s'agit de remplacer le revêtement d'étanchéité. Mais, là encore, l'ancien revêtement et le support béton se délitent totalement. Il faudra appliquer un revêtement spécial, non prévu et particulièrement onéreux.

Aujourd'hui, tous les travaux intérieurs du réservoir sont terminés, le filtre ultra-violet est en fonction, le chlore (l'eau de Javel), ne servira qu'en cas de panne ou de plan Vigipirate. Il ne reste que la partie environnementale, extérieure au réservoir, peinture, terre-plein, suppression de la bâche, etc...



Les travaux auront duré 9 mois pour accoucher d'un bébé de **372 992,30€ TTC**.

La commune ne débourse pas un centime, car tous ces travaux sont compris dans le prix de l'eau que nous consommons tous les jours.

La qualité des matériaux employés, le savoir-faire des entreprises et la maintenance planifiée permettent de penser que la durée de vie de notre réservoir sera de plusieurs décennies.



DE NOUVELLES CREATIONS

De nouvelles décorations sont venues embellir notre village durant les périodes de fêtes de fin d'année 2022.

-Nos personnages de la crèche ont retrouvé une nouvelle étable, aux finitions raffinées et méticuleuses, grâce aux talents de menuisier de Jean-Claude Simon.

-Qui dit nouvelle Mairie, dit nouvelles décorations !

C'est avec sa créativité que Jean-Claude a confectionné deux magnifiques ensembles en bois représentant un village sous la neige pour les fenêtres de la Mairie.



COUPES D'ARBRES

Durant le 1er semestre 2022, ont eu lieu deux séances de défrichage rue du Gazon Vert par l'entreprise **Elagage et paysage du Haut-Rhin**.

Cette coupe a permis d'ouvrir les abords de la route, de sécuriser les lignes électriques et téléphoniques des chutes d'arbres.

▶▶ Coût de l'opération: **4 231€ TTC**





LE CIRCUIT DES SAPINS 2022

Pour cette 3ème année, le circuit des sapins a eu pour thème **"la Crèche"**.

Les îlots de 3 sapins répartis dans le village ont été décorés dans le même esprit que les années précédentes, par les habitants sur la base du bénévolat, du partenariat, dans l'amitié.

Dans certains quartiers l'occasion était saisie pour se retrouver, mettre en commun les idées et se répartir la création des œuvres décoratives.

Une fois de plus l'imagination et les qualités manuelles des uns et des autres ont contribué à la réussite de ce projet.

Les visiteurs, de toutes sortes et de tous horizons apprécient toujours cette initiative. Ils viennent avec plaisir parcourir les rues du village.

Etant donné l'implication des villageois, nous comptons reconduire cette manifestation.



**Les nouvelles idées pour le choix du thème sont toujours les bienvenues
A vos suggestions !**

LA VISITE DE SAINT-NICOLAS

Cette année encore, Saint-Nicolas et le père Fouettard, accompagné du fidèle bourricot, ont été bien accueillis le samedi 3 décembre par les enfants et les adultes.

Les enfants avec les lampions ont escorté Saint-Nicolas et le père Fouettard le long d'un parcours jalonné de lanternes.

Une surprise attendait tout ce petit monde; près du hangar de la Mairie, le Saint-Nicolas a distribué des friandises.



Parents et enfants se sont réchauffés autour d'un brasero avec chocolat chaud, vin chaud, manalas fait maison et des mandarines.

Petits et grands ont fort apprécié ce rendez-vous ancestral.



Les travaux de ravalement de façade de la Mairie étaient programmés depuis plusieurs mois. La réfection de la caserne et du préau faisait partie du marché.

La société SCHERBERICH, spécialisée dans la rénovation des bâtiments patrimoniaux – la Collégiale de Thann, par exemple – a réalisé la réfection dans les règles de l'art en changeant sur la façade avant les soubassements des fenêtres en béton par du grès des Vosges, en rénovant de nombreux tours de fenêtre en grès détériorés par les gonds des volets et les intempéries.



Avant

Le contrôle du soubassement du bâtiment par piquetage a permis de constater que celui-ci est sain et donc le piquetage de toute la Mairie prévu à l'origine était superflu.

Tous les trous sous le toit ont été totalement bouchés. Le décapage de la vieille peinture a été ardu, il a fallu plusieurs fois renouveler le produit décapant "bio" (car il se retrouve dans les eaux pluviales) pour mettre les murs à nu.



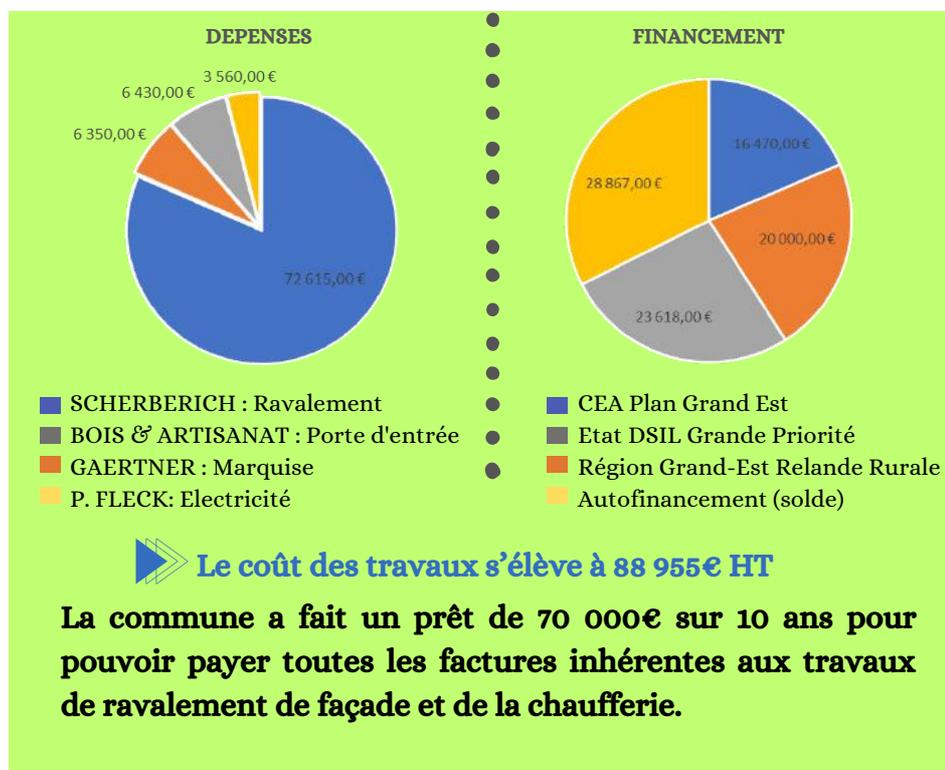
Après

Enfin, le crépi teinté des façades est posé ainsi que le chaînage en couleur « chocolat » pour le contraste. Le choix de la couleur des volets a été déterminé par la majorité des personnes venant à la Mairie. Il s'est porté sur le gris vert, contrairement aux recommandations de la société SCHERBERICH qui préconisait le rouge.

La surprise vient de la caserne des pompiers : le bardage, qui aurait dû être peint, est pourri en très grande partie. Nous avons donc décidé de le remplacer en totalité cet été sous la direction de Martial OTT.



**Ravalement de façade
Mairie Storckensohn 2022**



PRESTATAIRES EXTÉRIEURS

Depuis la retraite de notre ouvrier communal, Bernard FOERSTER, que nous saluons au passage, la commune a entrepris une nouvelle forme d'organisation pour l'entretien de son village.

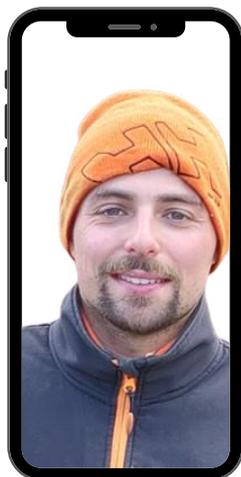
Le Conseil municipal a opté pour l'attribution des tâches d'entretien à une entreprise locale : Wyss Paysage et Services.

Pierre WYSS est storckensohnois d'adoption et connaît parfaitement le village.

Ce professionnel pointilleux et méticuleux veille à la propreté et à l'entretien du village. Son savoir-faire nous permet de nous appuyer sur son jugement professionnel et ses conseils éclairés.

Sa polyvalence nous permet de lui demander les travaux de peinture, de bétonnage et tous les autres travaux inhérents à l'embellissement du village.

Pierre est également sollicité par de nombreux villageois pour leurs travaux de taille d'arbres et autres aménagements paysagers.



Une autre facette de l'entretien du village revient à un prestataire très spécialisé et très pointu : l'entreprise d'électricité générale P. Fleck.

La maintenance de toute la partie électrique, très spécifique, est attribuée à Patrice. Sans rien dire à personne, en rentrant de ses chantiers, il fait son tour de Storckensohn pour vérifier que

tout fonctionne correctement.

De temps en temps, il envoie un message pour indiquer qu'il conviendrait de réparer tel lampadaire ou de commander telle pièce.

L'avantage de s'appuyer sur de telles personnes, de tels artisans est que la Commune n'a plus à s'occuper des vêtements de travail, de téléphone, de matériels, de formations et autre médecin du travail.

L'aspect administratif est particulièrement allégé et les responsabilités des chantiers nettement diminuées.

Enfin, ces professionnels travaillent vite et bien avec leur outillage adéquat personnel. L'efficacité et le professionnalisme sont leur maître-mot.

DECHETTERIE VERTE

Notre déchetterie verte sera à nouveau nettoyée pour une circulation des véhicules plus aisée.

Comme depuis de nombreuses années, nous avons un îlot central dédié aux branchages à déchiqueter. Lorsque cet emplacement est plein, nous faisons venir une société qui réduira toutes ces branches en plaquettes pour du paillage.

Dans le sens des aiguilles d'une montre, nous avons un emplacement pour:

- des planches et autres bois de meubles cassés
- les très petites quantités de gravats – le volume d'un seau –
- le compost, une grille est à disposition en permanence,
- des plaquettes en vue de paillage
- la tonte et les déchets de jardin



Déchetterie de Storckensohn ouverte tous les samedis de 15h00 à 18h00

Tous ces emplacements sont bien respectés sauf pour les gravats (il ne doit pas y avoir d'amiante, de plâtre, etc.) Hélas ! des gens y déposent des rebuts tels que des sacs de ciment, de colle, etc...



Lorsque vous arrivez avec votre tracteur autoporté, videz votre remorque de tonte en bord du tas déjà existant, voire pellez votre apport sur le tas !



NOS ASSOCIATIONS

LE MOULIN DE STORCKENSOHN



L'équipe du moulin de Storckensohn a bénéficié d'une belle année 2022.

La production d'huile de noix a été bonne, tant pour les particuliers que pour la vente dans notre boutique de Storckensohn et au magasin des paysans à Wesserling : nous produisons des huiles de noix et de noisettes de bonne qualité.

Merci aux bénévoles qui viennent régulièrement, parfois de loin, faire des presses afin de satisfaire nos adhérents et visiteurs.

Dans le vieux moulin et la maison de l'ouvrier paysan, la saison touristique d'été a vu une augmentation de la fréquentation qui nous permet d'arriver à des chiffres de fréquentation d'avant COVID.

Les jeunes femmes qui ont assurées l'accueil et les démonstrations, avec l'appui d'André notre dynamique huilier, ont été accueillantes et efficaces.

2022 A ÉTÉ AUSSI UNE ANNÉE DE GROS TRAVAUX

- Remontage des murs de terrasse à côté de l'huilerie avec l'appui de bénévoles du village et d'ailleurs, mais aussi avec le soutien d'entreprises de la vallée ;
- Création en cours d'un sentier de découverte qui part du moulin, passe par l'huilerie, monte sur les terrasses au-dessus pour rejoindre le verger et son point de vue, pour descendre en direction de l'étang puis revenir au moulin. Ce sentier sera inauguré ce printemps. Il permettra de découvrir le beau patrimoine de notre village.

L'association déplore le projet de démolition d'une vieille maison patrimoniale à côté du moulin, qui va défigurer ce beau quartier.



Les nouveaux travaux faits autour de l'huilerie, ainsi que le sentier découverte seront inaugurés

LE DIMANCHE 21 MAI DANS LA MATINÉE

L'ensemble des habitants du village est convié à cette fête !



Le moulin est ouvert aux visiteurs de 14h00 à 17h30:

- d'avril à octobre, le premier et le 3ème dimanche du mois,
- du mercredi au dimanche en juillet et août.

Il est possible de réserver une visite pour un groupe en téléphonant au 03 89 38 77 28.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Si vous souhaitez participer à un projet de patrimoine vivant et sympathique, venez nous rejoindre !



Contact : 06 87 75 68 43

LES APRÈS-MIDIS RÉCRÉATIFS MENSUELS



Depuis 2015, nos aînés se retrouvent un lundi après-midi par mois de 14h00 à 18h00 dans la salle polyvalente.

Les personnes, durant ce rendez-vous récréatif, se rencontrent pour jouer aux cartes (belotte et tarot) et à des jeux de société.



Ce moment est propice à des échanges de souvenirs de leur jeunesse lointaine, tellement trépidante et surprenante.

Vers 16h, nos joyeux lurons sont interrompus par l'odeur alléchante du café et de la tisane accompagnés de petits gâteaux.

Imperturbables, ils ou elles continuent leur immuable activité en cours.

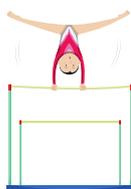
C'est un après-midi très agréable, dans une ambiance très décontractée ou toute personne du village ou d'ailleurs est la bienvenue.

Antoinette et Josiane sont à votre disposition pour tout renseignement et pour venir vous chercher si vous avez des problèmes de déplacement.



ESPÉRANCE MOLLAU-STORCKENSOHN

Pour les gymnastes de l'Espérance Mollau-Storckensohn, la saison 2021-2022 aura apporté son lot de satisfactions pour la reprise des concours après cette longue période impactée par la pandémie.



Au concours départemental de Bartenheim, l'équipe féminine des 7/9 ans s'est classée 16ème/26 et celle des 10 ans et plus 3ème/11, toutes les deux se qualifiant pour la finale interdépartementale de Saverne où les plus jeunes ont terminé 5ème/20 alors que leurs aînées se sont retrouvées sur le podium, se classant 3ème/16 équipes engagées.



Au concours du groupement Thur Doller de Wittelsheim, il est à relever que 3 filles se sont retrouvées sur le podium dont une sur la première marche alors que les autres n'ont nullement démérité.



Le traditionnel spectacle de la Saint Nicolas s'est déroulé le 11 décembre dernier dans une salle bien garnie de spectateurs.

L'année 2022 aura également été celle du centième anniversaire de l'association, ce qui a été dignement fêté.



La saison 2022/2023 a repris en septembre avec 40 jeunes gymnastes, ce qui est un signe encourageant pour les futures compétitions.



Concernant le domaine extra-sportif indispensable pour le bon fonctionnement de la société, le match de belote du mois de janvier dernier a réuni 56 joueurs.

Le 4 mars suivra un loto à Mollau tandis que la quête à Storckensohn aura lieu du 25 mars au 2 avril prochain.

Les membres de l'Espérance remercient cordialement tous ceux et toutes celles qui de près ou de loin les soutiendront.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE MOLLAU-STORCKENSOHN-URBES

Remobilisation de tous les potentiels donneurs attendue en 2023

Malgré une baisse de 10 % par rapport à l'année précédente et ces incertitudes liées aux impacts de la crise sanitaire, c'est un résultat dans l'ensemble honorable qui a été enregistré avec 181 dons à l'issue des trois collectes organisées en 2022 (49 à Urbès, 62 à Mollau et 70 à Storckensohn).

Un grand merci à toutes ces bonnes âmes , dont 23 de Storckensohn, qui sont venues prendre place dans cette chaîne de solidarité destinée à sauvegarder la vie de nombreux malades et accidentés.

Pour 2023, l'objectif sera évidemment de sauver le plus de vies possible, mais pour cela il faudra nécessairement une très forte remobilisation de tous les potentiels donneurs de sang de notre village.



3 collectes auront lieu les lundis 16h00 et 19 h30:

- 3 avril à la salle des fêtes d'Urbès,
- 17 juillet à l'étang de l'Erlenweiher à Mollau,
- 20 novembre à la salle polyvalente de Storckensohn.

Si vous avez entre 18 et 70 ans, venez nombreux dans la convivialité !

Une bonne collation, préparée par les membres de l'amicale, vous sera offerte après votre don.

CULTURE ET LOISIRS

En 2022, les animations de l'association ont tourné majoritairement sur :

- L'embellissement du village lors des périodes de Pâques et de Noël.



Les membres de l'association, accompagnés de plusieurs bénévoles de tout âge ont fabriqué dans la bonne humeur et avec beaucoup d'ingéniosité de nouvelles pièces en bois donnant au village un aspect festif.

- La location de la salle polyvalente : environ 20 locations sur l'année sans support publicitaire.
- L'association des trombonistes d'Alsace a donné son 2ème concert gratuit le 17 août dans la salle polyvalente mise à disposition à cet effet. La salle était comble et le public conquis.

Pour 2023, plus motivée que jamais à réunir les habitants du village, l'équipe a décidé de la mise en place de plusieurs projets :

- Le retour de la fête de la chandeleur le 5 février dernier a connu un franc succès.
- Une animation sur le thème de la Saint-Nicolas est en réflexion pour la soirée du 2 décembre.
- La création de nouvelles décorations afin de compléter celles déjà existantes.
- La location de la salle polyvalente : plusieurs demandes déjà en cours.

L'association vous attend avec votre motivation et vos idées, nous permettant de garder ainsi notre village accueillant et où il fait bon vivre.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS URBÈS-STORCKENSOHN ET ENVIRONS

La première section d'Anciens Combattants a été créée en 1920 au nom de l'Union Nationale des Combattants (UNC), mais l'instabilité et les nombreux problèmes des comités successifs et les très nombreux changements de Président nous a amené à un gros bouleversement.

En 1972 un nouveau comité a été mis en place issu de notre génération (les anciens d'Afrique du Nord, AFN) par suite de démission du Président et de tout le comité d'alors.

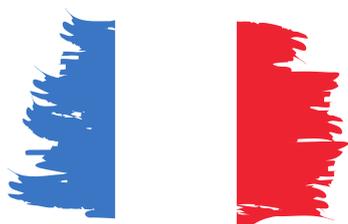
Un nouveau comité a été élu lors d'une assemblée générale, dont voici la composition : Président François Schneider, Vice-Président Jean-Claude Fleisch, Trésorier- porte-drapeau Maurice Haller.

Nous participions à toutes les manifestations patriotiques locales et extra locales, nous organisons des concours de quilles à Urbès et faisons de nombreuses excursions, entre autre à Colombey les deux église etc. Le Président avait également été élu au comité directeur du Haut-Rhin pendant plusieurs années.

Tout a fonctionné normalement jusqu'en 2005, date à laquelle est survenue une divergence entre le Président de notre section et le dirigeant du groupe du Haut-Rhin, ce qui nous a amené à démissionner de l'UNC et de créer la section actuelle sous le nom de « Amicale des Anciens Combattants Urbès-Storckensohn et Environs », tout en gardant nos Statuts d'Anciens Combattants au niveau National.

Nous étions à ce moment-là au nombre de 53 membres

Actuellement nous sommes encore 9 dont le plus jeune a 83 ans et l'aîné 90 ans.



Depuis 50 ans les mêmes dirigeants sont en place certains d'entre nous ne sont plus à même d'exercer leur fonction mais nous sommes toujours encore représentatif, en partageant les rôles, si notre état de santé nous le permet, en espérant que cela durera encore un peu...

Nous avons tous (la génération AFN) accompli notre service militaire en participant à la Guerre en Algérie et pour certains durant deux longues années, voir plus. Nous avons vingt ans et n'étions pas assez entraîné pour la Guerre mais on s'y fait rapidement sous les ordres des militaires de carrière ("*de toute manière nous n'avions pas le choix*").



Maintenant le service militaire n'est plus obligatoire et personnellement je pense qu'il faudrait le remettre en place car à l'armée on apprend autre chose et pas seulement à faire la guerre, le respect d'autrui, la camaraderie ou tout simplement on apprend à vivre.

Nous espérons pouvoir être présent encore quelques années lors des cérémonies au monument aux morts ou autres manifestations.

Encore bon vent aux Anciens Combattants.



François Schneider, Président



**8 mai 2022 à Storckensohn,
avant la cérémonie mutualisée
d'Husseren-Wesserling**

AMICALE DE PÊCHE

L'amicale de pêche est passée de 15 à 18 membres pour 2023.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir des bénévoles pour participer à la vie de l'association. Une cotisation de 25 € est demandée à qui souhaite devenir adhérent.



Les jeunes pêcheurs de l'amicale 2022

L'ouverture de la pêche pour les membres aura lieu le **26 mars** à partir de 8 heures. Un alevinage sera réalisé de 30 kg en Saumon de Fontaine et 20 kg de Fario pour cette occasion.



Nous délivrons également des cartes journalières pour les pêcheurs qui voudraient passer une matinée ou une journée de pêche à l'étang hors location au tarif de 10 €. La Carte donne droit à pêcher 4 Truites ou une Carpe .

Le 23 Avril, une matinée de pêche sera organisée avec un alevinage en Saumon de Fontaine et Fario.

Le tarif de la matinée est de 20 € (les prises sont illimitées).



Nous avons le plaisir de remettre à notre calendrier notre traditionnel "Concours de pêche à canne fixe" qui se déroulera le **3 septembre** prochain.

On peut également louer :

- Le grand chalet et l'étang avec un alevinage de 10 kg de Truites pour un tarif de 205 €,
- Le chalet seul au tarif de 150 € charges comprises,
- L'étang seul avec 10 kg de Truites au tarif de 180 € pour la saison 2023.



CHAUVL'ÂNE

Nos ânes ont maintenant atteint un âge vénérable. Mise à part Biloute, nos protégés sont pour ainsi dire à la retraite.

Finies les randonnées de plusieurs jours avec des touristes !

Par contre, il est toujours possible de faire une ballade à la journée dans les environs de Storckensohn.

Nos ânes contribuent à l'entretien des pâturages communaux au Forst et au Chauvelin.



QUESTIONNAIRE

Arrivés à mi-mandat, nous allons prochainement vous faire parvenir un questionnaire afin de connaître votre opinion sur nos actions menées depuis notre élection en mai 2020, mais également échanger avec vous sur vos attentes, souhaits et idées que nous pourrions réaliser durant les trois prochaines années !

Nous vous laissons un peu de temps pour réfléchir et reviendrons vers vous !





NOUVEAUX HABITANTS

- Famille Pottier-Rabier Stéphane, Anouchka, Elyas et Kyra, 8 rue du Calvaire
- Famille Exel Yann, Sylvie, Tristan, 25 rue de Mollau



NAISSANCE

- Thuillier Marius,
né le 01 octobre 2022



MARIAGE

- Alfier Alexandre
&
Jawaorska Anna,
unis le 09 juillet 2022



DÉCÈS

- Rosse André,
décédé le 11 janvier 2022 à Oderen
- Haffner Philippe,
décédée le 10 mai 2022 à Mulhouse
- Luttringer Golly Martina,
décédée le 18 novembre 2022 à Altkirch
- Arnold Albrecht Marie-louise,
décédée le 21 novembre 2022 à Moosch



- 2023 -

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ans

- Monsieur Kragen Joseph

90 ans

- Madame Sutter Jeanne
- Madame Studer Jeanne



95 ans

- Madame Bluntzer Stéphanie

100 ans

- Madame GULLY Célestine



ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

50 ans

- Madame et Monsieur Rebischung



Alors qu'au printemps dernier, nous fêtons les 90 ans de Madame Marguerite Fichter, elle vient de nous quitter le samedi 25 février 2023.

*Sincères condoléances
à sa famille*

**Au revoir
Marguerite...**



LE CONSEIL MUNICIPAL

Notre Conseil Municipal suit son régime de croisière après 3 ans, ou presque, de mandat. Notre expérience dans la gestion de la commune s'étoffe peu à peu, les discussions vont bon train durant nos réunions mensuelles, chacun apportant sa pierre à l'édifice des améliorations permanentes pour le bien-être de tous.

La diversité des carrières professionnelles, des loisirs et des sensibilités de chacun, permet une construction de projets la plus adaptée et variée tout en restant homogène pour notre petit village de moyenne montagne.

Nous tâchons de communiquer le mieux possible pour que tous les habitants puissent connaître et comprendre les nouveautés en cours d'élaboration.

À mi-mandat, Évelyne HAURY, notre adjointe chargée de toute la partie sociale, environnementale (dans le sens large du terme) et la communication, a décidé de quitter l'équipe municipale pour des raisons d'emploi du temps personnel très chargé. Sa présence au village a diminué sensiblement pour s'occuper avec son mari, Marc, de leurs petits-enfants en Suède et en Province. Elle n'a plus suffisamment de temps à se consacrer aux nombreux dossiers de la commune.



Parmi ses contributions les plus visibles qui resteront dans le temps :

- **Le parcours ludique** du village, les promeneurs en famille remplissent un questionnaire (se trouvant à l'office du tourisme) en faisant le tour du village,
- **Le tour de Storckensohn** pour lequel elle a permis de finaliser des cheminements en accord avec les éleveurs et le Club vosgien,
- **Le label « les 3 libellules »**, c'est grâce à elle que le dossier a pu aboutir,
- **Les relations incessantes avec le SM4** (le centre de retraitement des déchets) pour pouvoir signer la charte d'éco-exemplarité par la commune.

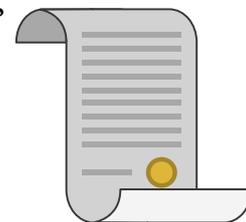
Ces quelques exemples, qui sont très partiels, indiquent son implication pour la Commune et son environnement. Nous regretterons son enthousiasme et sa bonne humeur au sein de l'équipe municipale.

Pour relever le défi de l'intensité du travail restant à accomplir pour les 3 prochaines années, Christelle THUILLIER a accepté la lourde tâche d'assumer la fonction de maire adjointe. Son 1er travail est la conception et la mise en page du présent bulletin communal.



DU NOUVEAU SUR ILLIWAP ET NOTRE SITE

Retrouvez désormais les comptes-rendus de Conseil Municipal, arrêtés municipaux, certificat d'urbanisme, permis de construire et de démolir ainsi que les déclarations préalables de travaux sur Illiwap et sur notre site internet.



➔ Pour Illiwap

204 abonnés !

Il suffit d'aller dans l'application Illiwap

- Cliquer sur "Station" (2ème icône tout en bas en partant de la gauche),
- Cliquer sur le ♥ (au milieu de l'écran) pour ajouter la "Station Storckensohn" en favori,
- Cliquer sur l'icône favori (3ème icône tout en bas en partant de la gauche),
- Vous verrez alors apparaître "Autres services".

➔ Sur notre site

- storckensohn.fr
- Onglet "Mairie" puis allez dans la rubrique "publications"





PROJETS 2023

En priorité, nous allons remplacer notre vétuste chaudière de la mairie et mettre aux normes l'installation de la chaufferie et simplifier l'alimentation des radiateurs de notre locataire de façon à supprimer leurs bruits incessants.



Après la réfection des routes par du gravillonnage/goudronnage, il est impératif de rafraîchir le marquage au sol.



Nous continuerons à remplacer progressivement la signalétique du village par des panneaux neufs.



L'entretien du bas du Eichkopf va être renforcé afin que, très rapidement, Olivier ROMINGER puisse clôturer puis y installer ses chèvres pour parfaire la propreté du belvédère au-dessus de l'huilerie et les terrains aux alentours.



La cabane à l'entrée de la rue du Calvaire sera désamiantée puis entièrement supprimée. Le carrefour sera ainsi totalement dégagé.



Le bardage de la caserne sera entièrement remis à neuf sous la direction de Martial.



Après la rénovation de la façade et de la porte d'entrée, il va falloir s'attaquer à l'isolation des combles de la Mairie. Plusieurs scénarii sont envisagés, l'efficacité prime, car nous voulons que ces travaux soient rentables sur le long terme et les économies engendrées soient substantielles sur de très nombreuses années.



Barrage de l'ancienne scierie, rue du Gazon Vert

La salle polyvalente, cette vieille dame, a besoin de réfection en sous-toiture extérieure et peut-être également au niveau des gouttières.



La façade se délite de plus en plus, essentiellement côté arrière de bâtiment. Ce sera une approche financière qui guidera notre réflexion, car les montants seront très importants avec très peu ou pas de subvention.

Depuis quelques années, toutes les communes de la vallée sont affiliées au Syndicat mixte de la Thur-Amont et Storckensohn y cotise 1300 € par an pour, entre autres, faire le contrôle des rives communales de nos cours d'eau et les entretenir si nécessaire, voire exécuter des travaux d'aménagement.

Trois zones d'intervention sont programmées sur notre rivière, le Dorfbach : la rive qui est attaquée et fragilisée près de la passerelle du Moulin, le barrage de la scierie et le seuil du pont de l'étang de pêche.

Tout le monde connaît le barrage au-dessus de l'ancienne scierie reconvertie en gîtes de la scierie par la famille HAURY.

Nous avons pu constater qu'il y a des fuites qui, progressivement, augmentent d'année en année. Le syndicat a procédé à un diagnostic en 2022 pour déterminer un 1er chiffrage pour la réalisation des futurs travaux de remise en état du barrage.

Au courant 2023, il est programmé les travaux de renforcement du barrage et de remplacement de la vanne de vidange, aujourd'hui non manœuvrable, pour un montant prévisionnel de 55000€ (sans aucune charge pour la commune).

Après les travaux, nous pourrons réguler, sous l'égide des associations de pêche, le débit du barrage pour éviter l'accumulation des limons et l'érosion des terrains des riverains.

QUI SONT NOS NOUVEAUX HABITANTS ?



Laissons leur la parole...

► **La famille Rabier-Pottier** composée de 4 personnes, les parents et leurs 2 enfants, Elias et Kyra, a aménagé à Storckensohn en août 2022. Nous leur avons posé quelques questions relatives à leur aménagement dans notre village.

-Quels ont été vos critères de choix pour l'installation à Storckensohn ?

-Nous avons été attirés par le calme, la vue, le cadre environnant (campagne), la maison par son nombre de pièces, le jardin.

-Connaissez vous déjà Storckensohn avant de vous y installer ?

-Non, pas du tout.

-Quels sont les attraits du village pour vous ?

-Le village est vivant, il est bien desservi par les bus pour se rendre dans les écoles.

-Qu'appréciez vous particulièrement dans et autour du village ?

-Le calme et la vue.

-Comment s'est passé l'accueil au village ?

-L'accueil a été très chaleureux.

-Que manquerait-il selon vous, dans le village ?

-Un coin poste avec la pesée et l'envoi du courrier, une aire de jeux pour les enfants.

-Quelles améliorations pourrait-on apporter ?

-Ce serait d'enterrer les lignes électriques.

-Feriez-vous le même choix si c'était à recommencer ?

-Oui.

Family



► **La famille Exel**, composée de Sylvie, Yann et Tristan est installée à Storckensohn depuis le 8 octobre 2022. Elle a bien voulu répondre à nos questions.



-Quels ont été les critères de choix pour votre installation à Storckensohn ?

-L'emplacement de la maison, la tranquillité du village.

-Comment avez-vous trouvé l'accueil au village ?

-Nous avons été très bien accueillis par toutes les personnes que nous avons rencontrées.

-Pour vous, quels sont les attraits du village ?

-Sa tranquillité, la possibilité de faire de belles promenades, le relationnel avec les gens. Nous avons constaté qu'il y a souvent une manifestation pour les villageois.

-Pour vous, que manquerait-il ?

-Une épicerie de village serait un plus et peut-être une navette vers la gare de Wesserling.

-Vous sentez-vous bien à Storckensohn ?

-Nous nous sentons très bien dans ce village.

-Feriez-vous le même choix si c'était à refaire ?

-Sans hésiter !

Merci à vous et
soyez les bienvenus
à Storckensohn !

Que vous puissiez continuer
à vous y sentir bien !



LE GÎTE D'ÉTAPE DU GAZON VERT

Cher(es) habitants(es) de Storckensohn,



Nous vous remercions de nous avoir accompagnés pour cette deuxième saison au Gazon Vert. Ce fût une belle année placée sous le signe du soleil, de la bière et de la musique !

C'est pourquoi nous remettons ça pour cette nouvelle saison 2023 !

Nous gardons bien sûr nos évènements incontournables qui sont la Transhumance le **25 juin** en partenariat avec la ferme du Renzburn, mais aussi la troisième Country Day le **23 juillet** avec l'artiste John Permenter tout droit venu du Texas et toujours accompagné du E.U Band.

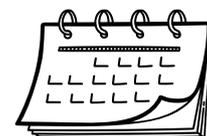
Nous aurons également bien d'autres petites animations musicales tout au long de cette année. Pour cela, nous avons mis en place un onglet spécial "Newsletter" sur notre site internet gitedugazonvert.fr. Abonnez vous et vous pourrez suivre toute notre actualité.

 **OUVERTURE LE 1ER MAI 2023**



Zoé et Morgane

CALENDRIER DES EVENEMENTS DE LA COMMUNE 2023



REJOIGNEZ-NOUS POUR
LA JOURNEE D'EMBELLISSEMENT

LE SAMEDI 15 AVRIL 2023
RDV À 8H00 À LA MAIRIE

LE REPAS, OFFERT PAR LA COMMUNE,
SERA SERVI À LA SALLE POLYVALENTE
À L'ISSUE DE LA MATINÉE DE TRAVAIL VERS 13H00

SECTEUR :

- Défrichage rue du Calvaire et rue du Gazon Vert
- Démontage des câbles de la télédistribution
- Vide grenier de la Mairie

Sur inscription à la Mairie
avant le 2 avril 2023
au 03.89.82.61.20
secretariat@mairie-storckensohn.fr

- **Samedi 15 avril:** 1ère journée d'embellissement
- **Lundi 8 mai:** Commémoration mutualisée à Storckensohn avec les communes de Mollau, Urbès, Husseren-Wesserling et Mitzach
- **Samedi 17 juin:** Fête villageoise
- **Samedi 9 septembre:** 2ème journée d'embellissement
- **Samedi 11 novembre:** Commémoration à Storckensohn, le matin
Cérémonie mutualisée à Mollau, le soir
- **Dimanche 10 décembre:** Fête des aînés à la salle Polyvalente
- **Dimanche 14 janvier 2024:** Vœux du Maire



A VOS INSCRIPTIONS À LA MAIRIE OU SUR ILLIWAP !

COMMERCE ITINÉRANTS DANS LE VILLAGE



BOULANGERIE



La camionnette de la boulangerie "l'Epi des Gourmands" fait sa tournée dans notre village tous les:

-Mardis et jeudis entre 8h30 et 9h00

-Samedi entre 9h30 et 10h00

Elle s'arrête selon les besoins de chaque habitant.

Christophe et son équipe auront le plaisir de vous faire découvrir les saveurs de leur Banette artisanale.



TRAITEUR

La camionnette du traiteur "Kuttler" s'arrête à Storckensohn tous les **mardis** entre **11h00** et **12h00**.



COIFFEUSE

Depuis 2022, Sandrine qui se déplace de village en village avec son camion, propose ses services de coiffure.

Son salon ambulante est très bien équipé et permet à Sandrine d'offrir des prestations de qualité. La teinture ne pose aucun problème, le choix des couleurs est grand et peut satisfaire tous les goûts.

Dans une ambiance très décontractée, Sandrine offre même une boisson chaude selon les goûts de chacun.

Le choix des équipements, leur agencement, les coloris de l'habitacle ont été pensés avec goût et souci de confort.

Quelques habitants du village ont déjà expérimenté ce service et en ont été ravis.



Sandrine est présente à Storckensohn tous les **vendredis**, sur le parking à l'arrière de la salle polyvalente.

Elle vous reçoit uniquement sur rendez-vous au 09 80 65 99 52.

Essayer c'est l'adopter !





DÉCHETS ET PROJETS

Depuis de très nombreuses années, la collecte des déchets donne satisfaction aux usagers que nous sommes tous dans la vallée par un système original :

- La collecte en porte à porte hebdomadaire des ordures ménagères dans les sacs bleus,
- La collecte trimestrielle des encombrants en porte à porte,
- L'apport trimestriel des déchets spécifiques (D3E, DMS, etc.) au parc de Wesserling.

Il s'avère qu'à partir du 1er janvier 2024, le "porte à porte" sera fortement déconseillé, voire interdit pour des raisons sanitaires envers les ripeurs que sont les personnels chargés de jeter les sacs dans les camions-bennes et peuvent subir fréquemment des TMS (troubles musculosquelettiques).

Un nouveau marché est en cours d'élaboration pour le ramassage de tous nos déchets.

Si les accords aboutissent, il en résulterait des changements avantageux pour tous à compter de 2024.

► Déchetterie mobile

A partir du 1er juillet 2023, une déchetterie mobile permettra aux habitants de la vallée de Saint-Amarin de déposer leurs déchets sur 4 sites : Moosch, Malmerspach, Fellingring et Oderen.

Les collectes seront organisées une fois par mois durant la période hivernale de 10h00 à 16h00 (novembre, décembre, janvier, février) puis deux fois par mois les autres mois de l'année de 13h00 à 19h00 (pas de collecte le samedi).

Il y aura une limitation du nombre de passages et des volumes déposés, ainsi qu'une interdiction de certains matériaux (amiante, traverses de chemin de fer, pneus...).

Un règlement intérieur, en cours d'élaboration, permettra de clarifier tous ces points.

► Une étude est en cours concernant les ordures ménagères

La tendance se porte sur un bac à roulettes dans lequel nous déposerons nos sacs d'OM. Parallèlement, les emballages plastiques et cartons ainsi que les papiers seraient mis dans un 2ème bac à roulette d'une couleur différente. Ces 2 bacs seraient vidés toutes les 2 semaines. Il n'y aura donc plus besoin de trier plastique et carton dans les grandes bennes à l'entrée du village. Il ne restera plus que la benne pour les bouteilles en verre.

Voilà des pistes d'amélioration dans la collecte des déchets dont le montant des cotisations augmente inexorablement chaque année tant par l'augmentation des taxes que par les coûts de fonctionnement qui explosent par la crise énergétique actuelle.



Par les actions envisagées, nous n'engendrerons pas de baisses de cotisation, mais une limitation des hausses du prix des ordures ménagères.

DATES DES COLLECTES 2023

-Du 1^{er} semestre-

- Samedi 18 mars : D3E à Wesserling 8h30-11h30
- **Mercredi 05 avril : Encombrants + métaux (devant la propriété)** 
- Samedi 22 avril : DM Spéciaux à Wesserling 8h30-11h30 
- **Mercredi 31 mai : Encombrants + métaux (devant la propriété)** 
- Samedi 17 juin : D3E à Wesserling 8h30-11h30

DM Spéciaux = peintures, produits chimiques, phytosanitaires, aérosols, etc...
D3E = matériel électrique



JEU DES 10 ERREURS

A vos loupes! 🕶️





CONSTRUIRE OU RÉNOVER SA MAISON

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin vous accompagne dans toutes vos démarches de construction et de rénovation de votre logement.

Le service « Aménagement du territoire » de la Communauté de Communes propose, gratuitement, ses compétences au service des habitants de la vallée :

- Instruction des demandes d'autorisations de travaux (permis de construire, déclaration préalable)
- Accompagnements techniques et conseils architecturaux, urbains et paysagers

Les formalités administratives :

Dans notre commune, le document d'urbanisme qui fixe les règles générales en matière de construction est le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il s'applique à toutes les constructions (même celles ne nécessitant aucun dépôt de dossier) et est librement consultable à la Mairie, à la Communauté de Communes et sur internet : (<https://www.ccvsa.fr/plui>).

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager, de démolir) ou une déclaration préalable.

Démarches en ligne – demande d'autorisation d'urbanisme :

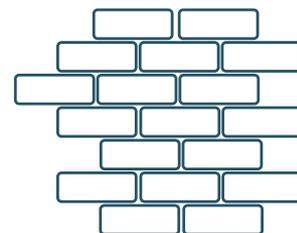
Vous avez la possibilité de déposer en ligne vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme). Ce service, simple et gratuit est disponible 7J/7, 24H/24.

Le dépôt de dossier papier est toujours possible. Veuillez à sélectionner dans la liste des communes proposées celle où se situe votre projet. Vous devrez ensuite saisir les informations du formulaire Cerfa, puis joindre impérativement les pièces nécessaires suivant le projet envisagé (plan de situation, plan masse, plan de façades, photographies...) au format pdf, jpeg ou png.

La mairie peut fournir aux intéressés l'ensemble complet de ce document en version électronique ou papier suivant la demande.



Contact
Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin
 03 89 82 60 01
 urbanisme@ccvsa.fr



RÉPONSES AUX JEU DES 10 ERREURS

1. La citerne à gaz dans le pré du Blumfeld
2. La camionnette rouge chez Michael Lerch
3. La porte de garage du chalet chez Mr Banor
4. 2 fenêtres supprimées chez Mme Alm
5. La cheminée enlevée chez Mr & Mme Stadelmann
6. Une fenêtre supprimée chez Christophe Hoffner
7. Une voiture en plus chez Mr & Mme Rëbischung
8. Modification de la couleur du bardage chez Mr & Mme Haury
9. Changement de couleur des portes de garage chez Mr & Mme Thuillier
10. Les volets repeints en bleu chez Mr Welker



LES AIDES FINANCIÈRES 2023 POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



• L'éco prêt à taux zéro :

Ce prêt permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité de l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

• Le chèque énergie :

C'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.

• Ma Prime Rénov' :

Elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

• La réduction d'impôt "Denormandie" :

Elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu. Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.

• Le coup de pouce économies d'énergies :

Il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation glable, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>

• Le crédit pour travaux :

S'ils le souhaitent, les particuliers peuvent faire appel à des organismes financiers pour obtenir une somme d'argent complémentaire pour les travaux de rénovation énergétique de leur logement. Pour cela, il suffit de se renseigner sur le type de crédit qu'il est possible d'obtenir et les organismes qui en proposent.

• La TVA à 5,5% :

Pour des travaux de rénovation énergétique, certains particuliers peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

• L'aide des entreprises de fourniture d'énergie :

Les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

• Ma Prime Rénov' Sérénité :

Cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour accéder à cette aide, il suffit de faire une demande en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/info_s_po

INFORMATIONS

Depuis les travaux de la Mairie, la boîte aux lettres se trouve sur la murette en face de la Mairie.



Le défibrillateur a trouvé sa nouvelle place à la salle Polyvalente depuis le 1er mars.



Le panneau d'affichage se trouve dans le couloir de la Mairie et accessible aux heures d'ouverture de la Mairie, soit toute la journée le lundi et tous les matins de la semaine.



AIRE DE JEUX

Nous avons décidé en 2021 de créer une aire de jeux intergénérationnelle intégrant dans un même lieu, des jeux pour des enfants, des agrès pour les ados / adultes et une piste de pétanque pour les aficionados.

Nous avons fait venir plusieurs prestataires de renom qui ont établi des devis. La législation étant très draconienne, les prix s'envolèrent de façon surprenante pour nous et intolérable pour notre budget, même si de nombreux travaux sont exécutés en interne.

La recherche de subventions a été productive par Christelle Verger, mais le reste à charge par la Commune est bien trop important pour ces 2 prochaines années.

Sachant que le ravalement de façade et le changement de la chaudière passe avant tout, nous avons décidé, l'âme en peine, de surseoir à l'installation de l'aire de jeux.

LE SECRÉTARIAT

Le secrétariat de Mairie a trouvé une nouvelle place !

Véronique vous accueille tous les matins de 8h00 à 12h00 et les lundis après-midi de 14h00 à 19h00 dans l'ancienne salle du Conseil Municipal.



CHAUFFERIE

Nous avons reçu des devis de prestataires locaux pour le changement de la chaudière. C'est une chaudière au gaz à condensation avec régulation de puissance en fonction des besoins qui a été sélectionnée. La solution des pellets étudiée a été écartée pour des raisons budgétaires.

Le réseau de chauffage du 1er étage sera totalement modifié. Il n'y aura plus qu'une alimentation au lieu de quatre actuellement. Cela supprimera bien des vicissitudes à notre locataire.

Ces travaux seront terminés au courant de cette année avec à la clé de conséquentes économies de consommation de gaz.





NOS AMIS LES CHIENS

La tranquillité et la propreté du village doivent être préservées et chacun doit faire l'effort nécessaire à leur maintien.

Pour certains d'entre eux, durant toute l'absence de leurs maîtres, les chiens aboient et gênent énormément le voisinage.

Quant aux déjections canines sur les espaces verts publiques et les pelouses privées, en particulier autour de la table près de la maison Munsch, sont inadmissibles vis-à-vis des jeunes enfants profitant de la verdure de notre village.

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de votre animal de compagnie.

NOUVELLE OBLIGATION DÉCLARATIVE POUR LES PROPRIÉTAIRES

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023.

Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.



FRANCE SERVICES

BESOIN D'AIDE POUR VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Les agents de votre France Services vous accompagnent du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 & de 15h00 à 17h15 et le vendredi de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Saint-Amarin.

Pour vos démarches administratives du quotidien, rendez-vous dans votre Espace France Services à la mairie de Saint-Amarin.

Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...

Vous pouvez prendre rendez-vous au

03 89 82 62 05 ou

france.services@ville-saint-amarin.fr



SAUR a mis en place une permanence qui se déroule tous les **mercredis matins de 9H à 12H30** sur rendez-vous uniquement dans leur agence située au 11 rue des fabriques (Parc de Wesserling) à Husseren Wesserling.

SAUR pour prise de rendez-vous

03 55 66 45 00

NUMEROS D'URGENCE

Enedis : 0 972 675 068

Gaz : 0 810 433 068

Saur : 03 55 66 45 01

Orange : 0 800 083 083

Gendarmerie : 03 89 82 60 33

SDIS : 03 89 22 80 72

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Toutes urgences : 122

Ce bulletin communal a été réalisé par la commission communication composée de : Evelyne Haury, Jacques Karcher et Christelle Thuillier. Les photos sont prises par l'équipe municipale ou cédées à la commune.



COORDONNEES UTILES

GÎTES

- ▶ Gîte "Au fil de l'eau"
Chez Georgette et François TACQUARD
14, Rue de la Mairie
Tél : 06 07 96 10 86
- ▶ Gîtes de la "Scierie"
Chez Evelyne et Marc HAURY
2, rue du Gazon Vert
Tél : 06 38 57 18 09
- ▶ Gîte de la "Cascade"
Chez Catherine et Nicolas KRAGEN
1, Chemin de la Kuttelmatt
Tél : 06 13 21 07 09
- ▶ Gîte "Le chalet du Forst"
Chez Dominique LAU
Rue du Forst
Tél : 03 89 30 35 30

ENTREPRISES



LOCATION 8X4 GRUE
AVEC CONDUCTEUR

Avec comme équipement :

- une preneuse
- un porte palette
- une grue de 10 m
(prenant 4T à la ridelle et 115 à 10m)

CONTACT :

KRAGEN Nicolas - 07 82 69 00 97
9B rue du Gazon Vert - 68470 STORCKENSOHN
sts.kragen@gmail.com

WYSS PAYSAGE
Conception et entretien
9 rue du Forst
68470 Storckensohn
06 36 79 14 65
wyss.pierre@orange.fr

*Martial
Création*
Ott. Martial
11 rue du Forst
68470 Storckensohn
07 83 08 01 07
martialott@gmail.com

Electricité Générale
Patrice FLECK
Habitat • Tertiaire • Industrie
Assistance technique • Dépannage
Domotique • Travaux neufs
Rénovation • Mise en conformité
16a rue de Mollau
68470 Storckensohn
Tél. 07 71 13 55 22
p.fleck.elec@gmail.com
Votre projet au bout du fil ...

GÎTE D'ÉTAPE DU GAZON VERT

Tél : 06 77 69 08 65

ASSISTANTE MATERNELLE

- ▶ Nathalie DAUVERGNE
7, Rue de Mollau
Tél : 06 30 63 76 06

CENTRE DE VACANCES

- ▶ Centre Chrétien du Torrent
4, rue de Mollau
Tél : 03 89 82 60 70

LOCATION SALLE POLYVALENTE

- ▶ Martine MURA
Tél : 03 89 38 21 68

ASSOCIATIONS- ANIMATIONS

Association Chauv'âne
M. FROELY François
03 89 82 14 57

Après-midis jeux
Antoinette 03 89 38 78 70
Josiane 03 89 82 69 16

Amicale « Etang des Bruyères »
M. ARNOLD Christophe
03 89 82 30 75

Association du Moulin
M. TACQUARD François
03 89 39 14 00

Chorale
M. ANDRES Adrien
03 89 82 62 85

Association Gymnastique
Mme SUTTER Sylviane
03 89 38 79 50

Anciens Combattants
M. SCHNEIDER François
07 70 82 74 13

Don du Sang
M. SUTTER Noël
03 89 38 79 50

Culture et Loisirs
Mme DENNECKER Monique
03 89 75 55 56